

L'année 2013 a été marquée par une actualité législative dense dans le domaine du logement. La loi du 18 janvier 2013 a renforcé l'objectif de mixité sociale inscrit dans la loi « Solidarité et Renouvellement Urbains » et favorisé la mobilisation du foncier public pour la production de logement. Ont également été engagés les débats concernant la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) ainsi que la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Ces lois réforment les rapports entre bailleurs et locataires, créent des outils pour la prévention contre la dégradation des copropriétés et pour le traitement des copropriétés dégradées, définissent une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville et un nouveau cadre d'actions.

En parallèle, le Plan d'Investissement pour le Logement annoncé par le Président de la République le 21 mars 2013 visait à soutenir le secteur du logement. Dès 2013, les premiers résultats concrets des différentes mesures sont constatés. Ainsi près de 32.000 logements sociaux ont été produits à l'échelle de la Région Ile-de-France et l'Essonne a largement contribué à ces résultats permettant de répondre au mieux aux besoins des ménages. Pour inciter les ménages modestes à engager la rénovation thermique de leur logement, un guichet d'information départemental a été mis en place. Près de 50 personnes par semaine sont ainsi conseillées notamment sur les aides revalorisées permettant la réalisation de ces travaux.

Enfin 2013 aura permis la révision du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage. Dix ans après la signature du premier schéma, ce schéma est l'aboutissement d'une concertation engagée en 2008 ayant permis un large consensus concernant la réponse nécessaire pour permettre l'accueil des populations de voyageurs essonniens.

Sommaire

1 La territorialisation des politiques de l'habitat

1.1 - La production de logements en Essonne
p 10

1.2 - Les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)
p 24

1.3 - Les évolutions des outils d'urbanisme en faveur du logement
p 30

1.4 - La mise en oeuvre de l'article 55 de la loi SRU
p 38



LA NACELLE

2 Développement et amélioration de l'offre de logements

2.1 - Le parc public
p 48

2.2 - L'amélioration du parc privé
p 58

2.3 - L'accession sociale à la propriété
p 72

2.4 - La mobilisation du foncier public pour le logement
p 76



ESSONNE HABITAT - EVRY

3. Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU)

- 3.1 - L'Essonne : 24 quartiers en rénovation urbaine
p 86
- 3.2 - Un programme en pleine phase opérationnelle
p 92
- 3.3 - L'accompagnement social des transformations urbaines
p 98



QUARTIER DE LA CROIX BLANCHE - VIGNEUX SUR SEINE

4. Le logement des personnes défavorisées et les politiques sociales de l'habitat

- 4.1 - La mise en oeuvre du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage
p 108
- 4.2 - Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD)
p 116
- 4.3 - L'hébergement et le logement temporaire
p 122
- 4.4 - La mise en oeuvre du Droit au Logement Opposable (DALO)
p 128
- 4.5 - L'accès au logement
p 132
- 4.6 - La Commission Départementale de Conciliation (CDC)
p 138
- 4.7 - Les rapports locatifs
p 141



SNL - STE GENEVIEVE DES BOIS